

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Salaberry-de-Valleyfield

incluant la politique familiale et la démarche
Municipalité Amie Des Aînés



Sommaire

- 3 > **Mot du maire**
- 3 > **Comité de pilotage**
- 4 > **Lexique**
- 5 > **Mise en contexte de la démarche**
- 6 > **Rappel des définitions**
- 7 > **Mise à jour de la politique**
- 7 > **Bons coups**
- 8 > **Quelques statistiques**
- 10 > **Fondements**
- 10 > **Nos valeurs**
- 11 > **Orientations**
- 12 > **Orientations / Objectifs / Actions**
- 17 > **Complément d'information : statistiques**
- 23 > **Sources d'information**



Mot du Maire

La Ville de Salaberry-de-Valleyfield est fière d'adopter sa nouvelle politique en développement social qui intègre désormais la politique familiale, de même que la démarche Municipalité amie des aînés. Le jumelage de ces politiques nous permet ainsi d'obtenir une vision plus globale des différents enjeux sociaux qui touchent la population campivallensienne.

Ayant été élaborée dans une perspective de développement durable, cette politique projette une vision collective claire et pérenne du développement des communautés à Salaberry-de-Valleyfield. Nous sommes confiants qu'en travaillant collectivement à améliorer la qualité de vie des citoyens, nous favoriserons une meilleure cohésion sociale et pourrons ainsi faire rayonner la Ville à son juste titre. Cette politique, axée sur la proximité avec le citoyen, vient nous donner les moyens de développer le volet humain, tout en développant le sentiment d'appartenance et de fierté envers notre ville.

Toutes ces réflexions n'auraient pu voir le jour sans la mobilisation des citoyens, des organismes communautaires et des différents partenaires qui ont participé à l'élaboration de cette politique en développement social. Cette dernière est donc le fruit d'un élan collectif traduisant la vibrante idée d'avancer tous ensemble. En tout, ce sont plus de 250 personnes qui ont participé à ce processus de consultation! Nous tenons d'ailleurs à remercier particulièrement les membres du comité de pilotage de la politique qui ont accepté d'y consacrer leur temps si généreusement. Le fruit de leur travail parvient à nous convaincre qu'à Salaberry-de-Valleyfield, que ce soit aujourd'hui ou dans l'avenir, il est possible de rayonner individuellement et collectivement.

Ensemble, nous pouvons faire la différence!

Miguel Lemieux
Maire de Salaberry-de-Valleyfield

Comité de pilotage

Miguel Lemieux
maire

France Chenail
conseillère municipale

Guillaume Massicotte
conseiller municipal

René Monette
directeur du Service récréatif et communautaire

Annie Jalbert-Desforges
coordonnatrice à la vie communautaire

Robert Larivière
citoyen

Dominique Gagnon
citoyen

Aurélie Dumont
citoyenne

Louis-Philippe Boucher
CISSS de la Montérégie-Ouest

Mélanie Scraire
CDC Beauharnois-Salaberry

Élizabeth Gaulin
PRAQ

Collaboratrices :

Janick Tétreault-Moïse
Zel agence de communication

Jacynthe Dubien
consultante en analyse différenciée selon les sexes

Lexique

CISSMO : Centre Intégré de Santé et Services Sociaux de la Montérégie-Ouest

CDC : Corporation de Développement Communautaire

PRAQ : Pour un Réseau Actif dans nos Quartiers

MRC : Municipalité Régionale de Comté

MADA : Municipalité Amie Des Aînés

RLS : Réseau Local de Service

CLSC : Centre Locaux de Services Communautaires

CMMI : Comité Mixte Municipal-Industriel

Mise en contexte de la démarche

La Ville de Salaberry-de-Valleyfield, en 2010, a pris la décision de se doter d'un plan d'action en développement durable avec une majeure en environnement (PADD-E) dans l'objectif d'améliorer la qualité de vie de ses citoyens. Le développement durable se définit comme :

«un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement.»¹

Puisque le développement durable fait partie de l'ADN municipal et qu'il y a une ferme volonté municipale d'aller plus loin sur le plan social, la Ville a adopté une première politique en développement social en 2013. Cinq ans plus tard, l'actualisation de cette politique était de mise afin qu'elle reflète les enjeux, qui évoluent, des Campvallensiens.



La ville, le quartier et le voisinage sont d'abord et avant tout des milieux de vie : on y habite, on y travaille, on s'y engage socialement, on s'y divertit, on y crée des liens et on choisit d'y ancrer sa vie familiale. C'est dans cette optique que la Ville a choisi d'intégrer sa Politique Familiale et Municipalité amie des aînés à cette même politique en développement social. En développant les communautés, nous touchons forcément les familles, les aînés, les enfants tout en tenant compte des clientèles vulnérables. Cette politique veut harmoniser l'ensemble des actions envers ses citoyens et amener une cohérence de ses interventions pour amener une meilleure cohésion sociale.

La Ville de Salaberry-de-Valleyfield articule sa Politique de développement social dans une perspective de concertation qui met en valeur les besoins de la communauté. Ce faisant, elle entend contribuer à stimuler la collaboration des instances et à construire une meilleure cohésion en matière de développement social. Cette approche permet une meilleure synergie entre le développement économique, culturel, environnemental et social. Il est à noter que les aspects culturel et environnemental ne sont pas traités dans la présente politique puisqu'ils ont des politiques/plan d'actions dédiés.

¹ Définition du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Rappel des définitions



DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Dans un souci d'arrimage et de concertation, la Ville de Salaberry-de-Valleyfield adhère à la définition du développement social proposée par le Comité de développement social de la MRC de Beauharnois-Salaberry.

Le développement social, c'est :

- un processus visant à permettre l'insertion et la participation de toutes et de tous à la vie sociale, culturelle et économique;
- l'amélioration des conditions de vie et l'accession à une juste part de l'enrichissement collectif;
- le soutien au développement de l'autonomie des individus et au renforcement des communautés;
- en poursuivant la justice sociale, la solidarité et le développement durable.²

LA FAMILLE

Il importe d'avoir une définition de la famille qui soit large et inclusive afin de tenir compte de l'ensemble des réalités familiales, en mettant aussi l'accent sur les liens intergénérationnels.

La famille est définie comme toute entité sociale qui comporte au moins un lien parent-enfant, auquel peuvent s'ajouter des liens et des engagements multiples entre proches (conjoints, fratrie). Le lien familial peut être biologique ou social. Il est le fondement d'une relation de responsabilité, qui se concrétise dans la prise en charge et le soutien réciproque des membres de la famille, à travers des générations.

DÉMARCHE MADA

En 2013, la Ville a réalisé sa première démarche Municipalités Amies des Aînées. C'est à travers un portrait statistique des aînés et des consultations que la Ville est arrivée à faire ressortir différents enjeux et des actions spécifiques. Tout au long du processus de mise à jour de la présente politique, les aînés ont été interpellés pour s'assurer de prendre en compte leur réalité et leurs besoins.

² Source : Guide d'élaboration d'une politique ou d'un plan de développement social en territoire municipal. Alliance de recherche université communauté - Innovation sociale et développement des communautés (ARUC-ISDC) - Université du Québec en Outaouais, mars 2009.

Mise à jour de la politique



Bons coups de la politique en développement social, de la politique familiale et de la démarche MADA

- Relocalisation de la Maison de la jeunesse 12-17 en y incluant le SkatePlaza
- Politique alimentaire
- Politique de soutien et de reconnaissance des organismes
- Mise en place de corridors scolaires à proximité des écoles primaires
- Soutien à la mise en place de l'Hébergement jeunesse L'Antichambre 12-17
- Développer une section AINÉS et ACCESSIBILITÉ sur le site Internet de la Ville
- Développer l'offre de transport collectif



Quelques statistiques

La Ville de Salaberry-de-Valleyfield est née de la fusion en 2002 avec les anciennes municipalités de Grande-Île et Saint-Timothée. Reconnue comme étant la capitale régionale du Suroît, pour ses activités aquatiques, son dynamisme urbain et ses nombreux événements culturels et sportifs, Salaberry-de-Valleyfield se démarque.

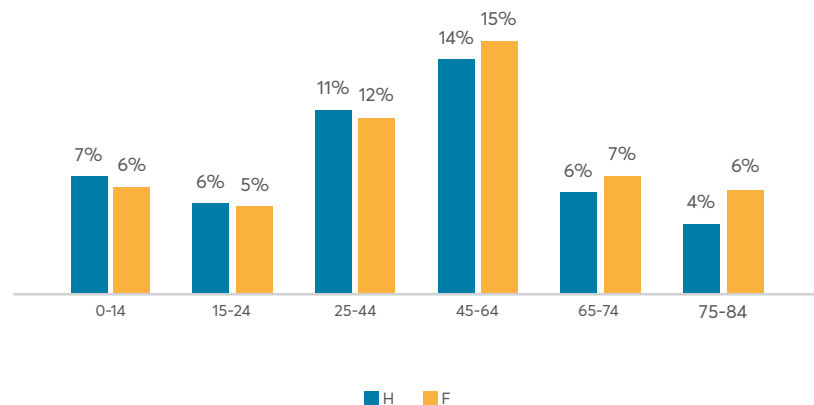
Toutefois, la Ville fait face à de nombreux défis. Pour bien cerner ses enjeux, le présent portrait reflète les principales caractéristiques sociodémographiques de la population campivallensienne ainsi que les principaux déterminants de la santé. Il ne peut toutefois rendre justice à l'ensemble des particularités de chacun des quartiers.

En 2016, la Ville de Salaberry-de-Valleyfield comptait 40745 habitants, ce qui représente un taux d'accroissement de 1,7 % par rapport à 2011. Entre 2011 et 2016, il y a eu une moyenne de 133 nouveaux résidents tandis que de 2016 à 2017, nous en comptons 160. La Ville se situe au 15^e rang des agglomérations de recensement du Québec.

La proportion de jeunes de moins de 18 ans est de 16,2 %. Les adultes de 18-64 ans représentent 60 % et les personnes âgées de 65 ans et plus, 23,8 %. On y compte un peu plus de femmes que d'hommes. En 2016, la population immigrante représentait 12,6 % de la population totale du Québec. Par contre, à Salaberry-de-Valleyfield, ce taux est de 2,4 %.



Répartition de la population par sexe



FAMILLE

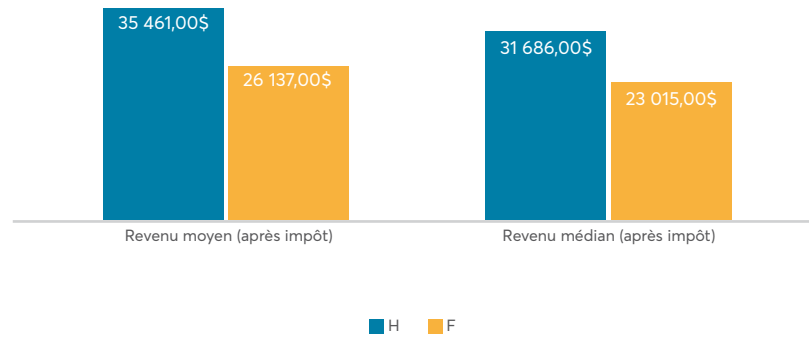
Toujours en 2016, le nombre de ménages à Salaberry-de-Valleyfield était de 13527, dont 32,4 % sont des familles monoparentales, comparé à 24,6 % au Québec. Les quartiers Champlain et Robert-Cauchon ont des taux supérieurs à 44 %. Il y a 1645 familles avec 1 enfant, 1330 familles avec 2 enfants et 550 familles nombreuses (3 enfants et plus).

En 2015, sur le territoire du Suroît, 8,6 % des familles avec enfants de 0-17 ans vivaient sous le seuil du faible revenu (après impôt).

La Ville de Salaberry-de-Valleyfield enregistre un des taux de négligence les plus élevés au Québec. En 2013, 22,9 % des signalements retenus par les Centres Jeunesses étaient pour négligence, dont 15,8 % pour risque sérieux de négligence, 18 % pour abus physique et 15,9 % pour mauvais traitement psychologique.



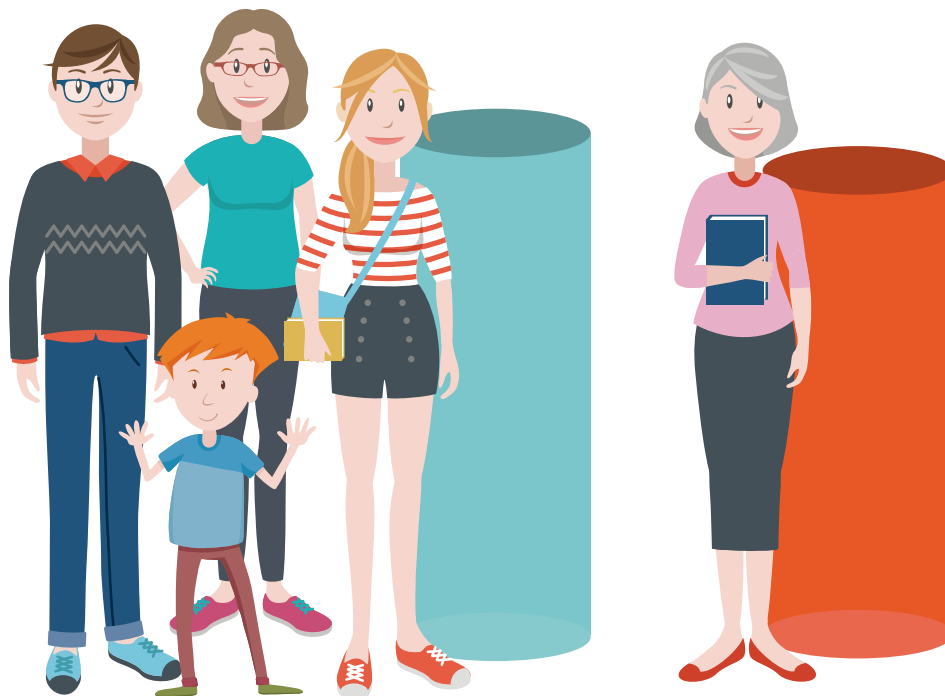
Écart de revenus entre les femmes et les hommes Salaberry-de-Valleyfield



VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

À l'heure actuelle, 47 % de la population campivallensienne a 50 ans et plus. Il y a des proportions plus élevées dans les quartiers Georges-Leduc et Champlain. Par ailleurs, on dénombre 9350 personnes de 65 ans et plus en 2016, comparé à 8435 en 2011 (9,67 %).

Pour les personnes de 75 ans et plus, il y en avait 3985 en 2011 et 4390 en 2016 (9,22 %). Environ 32 % sont des personnes âgées vivant seules. Le Québec, d'ici 2056, verra sa proportion de 65 ans et plus doubler.



Fondement de la politique

Par la mise en place d'actions, le fondement de cette politique réside dans la cohésion sociale, qui se définit comme étant l'ensemble des processus, individuels et collectifs, qui contribuent à assurer à tous les individus le pouvoir de se développer et de se tailler une place pour habiter un endroit où il fait bon vivre. Il touche, en somme, toutes les dimensions de la vie quotidienne qui permettent à l'individu de participer à la vie sociale, culturelle et économique de son milieu afin de construire ensemble une société solidaire et coresponsable pour le bien-être de tous.

Nos valeurs



ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

Donner à tous, peu importe ses capacités, le pouvoir d'accéder aux lieux, équipements, aux programmes, aux services et à l'information, tout en privilégiant une utilisation identique ou semblable, autonome et sécuritaire.

POUVOIR D'AGIR

Le pouvoir d'agir peut à la fois être considéré comme :

- **UN PROCESSUS** par lequel les individus, les groupes, les organisations et les collectivités acquièrent ou renforcent la capacité d'exercer un pouvoir;
- **UN ÉTAT** qui désigne la capacité d'exercer un pouvoir;
- **UNE APPROCHE** d'intervention individuelle et collective visant à soutenir le développement de cette capacité.³

ÉQUITÉ

Voir au juste partage des ressources entre les individus et les groupes dans une perspective de justice sociale. De cette façon, les mesures mises en œuvre tiennent compte de différents facteurs individuels ou en lien avec leur contexte de vie afin de réduire les inégalités sociales et de santé et la discrimination systémique.

CRÉATIVITÉ ET INNOVATION

Stimuler la production d'idées qui permettent la mise en œuvre de solutions nouvelles répondant à un besoin dans un objectif de développement durable.

RESPECT

C'est accepter et reconnaître la valeur de chacun des individus, des organisations, de la collectivité et d'y voir la plus-value de cette diversité comme une richesse collective.

³ Source : Communagir

Orientations

Dans le cadre de la politique de développement social, quatre orientations ont été retenues suite aux consultations. Ces orientations se déclinent en objectifs et en actions. Une considération a été faite pour l'analyse différenciée selon les sexes dans le cadre du portrait et se déclinera dans les actions. L'ordre choisi ne reflète pas la priorisation des orientations ni des objectifs.

1- Soutenir le développement de l'ensemble des communautés en accordant une attention particulière aux populations vulnérables et à risque

2- Développer l'approche de quartier en favorisant une proximité entre les citoyens

3- Assurer l'accessibilité à des services en favorisant une approche inclusive

4- Stimuler la fierté citoyenne en mettant de l'avant l'attractivité de la Ville



**«Ne doutez jamais qu'un petit groupe de citoyens engagés
et réfléchis puisse changer le monde.
En réalité, c'est toujours ce qui s'est passé.»**

- Margaret Mead, anthropologue américaine

Orientations/objectifs/actions

1. SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEMBLE DES COMMUNAUTÉS EN ACCORDANT UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX POPULATIONS VULNÉRABLES ET À RISQUE

Objectif 1.1 : Collaborer avec les partenaires dans le but d'améliorer la persévérance scolaire, et ce, dès le plus jeune âge

ACTIONS

- 1.1.1. Stimuler les passions des jeunes (sports, loisirs, culture) en offrant un accompagnement pour l'organisation d'activités parascolaires
- 1.1.2. Multiplier les façons de faire bouger les jeunes
- 1.1.3. Faciliter l'ouverture de l'école à sa communauté
- 1.1.4. Valoriser l'éducation via une campagne de publicité
- 1.1.5. Participer activement au comité de travail en réussite éducative et sociale qui agira sur le territoire de la MRC Beauharnois-Salaberry
- 1.1.6. Promouvoir les activités de soutien à la rentrée scolaire

Objectif 1.2 : Stimuler l'implication sociale et citoyenne par la reconnaissance du travail de l'ensemble des organismes de la Ville

ACTIONS

- 1.2.1. Évaluer la possibilité d'implanter un guichet unique pour le bénévolat
- 1.2.2. Revoir la formule de reconnaissance des bénévoles de la Ville
- 1.2.3. Promouvoir l'implication citoyenne (patinoire de quartier, etc.)

Objectif 1.3 : Poursuivre le soutien aux organismes

ACTIONS

- 1.3.1. Préciser la politique de soutien et d'accréditation de la Ville
- 1.3.2. Appuyer le développement de projet lié à la prévention du gaspillage alimentaire
- 1.3.3. Appuyer financièrement le comité sécurité alimentaire
- 1.3.4. Participer aux différentes concertations locales et assurer une cohérence d'actions avec les partenaires
- 1.3.5. Soutenir les initiatives visant à contrer la criminalité



Objectif 1.4 : Favoriser l'accès à des logements sains, sécuritaires, abordables et accessibles

ACTIONS

- 1.4.1. Informer les promoteurs des besoins de la communauté, comme l'ajout de logements VENDU 1 ½, 2 ½, familles nombreuses, accessibles universellement
- 1.4.2. Exiger dans la vente de terrains municipaux un ratio de logements abordables et/ou sociaux dans les nouvelles constructions lorsque possible
- 1.4.3. Mettre en place un code du logement
- 1.4.4. Sensibiliser la population au pourcentage du revenu à accorder à l'habitation
- 1.4.5. Offrir un remboursement de taxe de services au logement d'appoint dont le locataire correspond aux critères d'une maison intergénérationnelle

2. DÉVELOPPER L'APPROCHE DE QUARTIER EN FAVORISANT UNE PROXIMITÉ ENTRE LES CITOYENS

Objectif 2.1 : Améliorer le sentiment d'appartenance, la cohésion sociale et la participation des citoyens

ACTIONS

- 2.1.1. Mettre en place l'approche Voisins solidaires et valoriser les initiatives citoyennes comme la Fête des voisins ou encore la médiation citoyenne
- 2.1.2. Collaborer, à travers un projet structuré, à la mise en place de jardins éducatifs
- 2.1.3. Développer et promouvoir des boîtes de jeux libre-service dans les parcs
- 2.1.4. Développer le projet de type «Dans ma rue on joue», implanté à Belœil
- 2.1.5. Responsabiliser la population en lien avec le respect du bien public (vandalisme, bris, déchets, réglementation)
- 2.1.6. Conscientiser la population aux enjeux sociaux de la collectivité
- 2.1.7. Maintenir et développer les services de proximité dans les quartiers par les outils réglementaires et l'émission de permis

3. ASSURER L'ACCESSIBILITÉ À DES SERVICES EN FAVORISANT UNE APPROCHE INCLUSIVE

Objectif 3.1 : Promouvoir l'offre de services disponible au sein de la Ville

ACTIONS

- 3.1.1. Multiplier les moyens de communications citoyennes en utilisant différents médias
- 3.1.2. Promouvoir les initiatives et services qui sont de l'économie de partage
- 3.1.3. Diffuser les services en matière de transport collectif, de transport adapté et aussi de transport actif
- 3.1.4. Promouvoir les avantages de la carte du citoyen
- 3.1.5. Encourager la communauté à participer à des activités favorisant de saines habitudes de vie
- 3.1.6. Faire connaître les composantes de la Politique alimentaire de la Ville pour en assurer une cohérence d'action
- 3.1.7. Reconduire et promouvoir le programme de subvention pour l'achat de couches lavables

Objectif 3.2 : Optimiser l'accès aux ressources en fonction des besoins de la population selon les principes d'économie de partage

ACTIONS

- 3.2.1. Mettre en commun les infrastructures des différents partenaires locaux et régionaux pour une utilisation conjointe des installations sportives et culturelles
- 3.2.2. Soutenir l'offre de services aux jeunes lors des congés scolaires, comme les camps de jour, la semaine de relâche et la période des Fêtes
- 3.2.3. Favoriser le regroupement d'organismes sous un même toit

Objectif 3.3 : Soutenir et développer l'offre de transport

ACTIONS :

- 3.3.1. Poursuivre le développement du transport collectif
- 3.3.2. Poursuivre les aménagements favorisant le transport actif, comme le vélo, la marche etc.
- 3.3.3. Soutenir les initiatives de mise en place d'un service de covoiturage

4. STIMULER LA FIERTÉ CITOYENNE EN METTANT DE L'AVANT L'ATTRACTIVITÉ DE LA VILLE

Objectif 4.1 : Encourager le développement de l'économie locale

ACTIONS

- 4.1.1. Exercer une participation active aux initiatives mises en place pour favoriser l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre
- 4.1.2. Revoir la formule d'accueil des nouveaux résidents (locataires et propriétaires, passer par les entreprises, R-V des nouveaux citoyens)

Objectif 4.2 : Poursuivre une offre d'infrastructures de qualité et durable aux citoyens

ACTIONS

- 4.2.1. Soutenir le développement de parcs-écoles et de parcs de quartier en fonction des besoins ciblés ainsi que des orientations du Plan directeur des parcs de la Ville
- 4.2.2. Appuyer la construction d'un centre multisport et multigénérationnel
- 4.2.3. Dynamiser le marché public
- 4.2.4. Aménager davantage d'espaces verts et de plateaux sportifs (exemple : terrains de pétanque) pour la clientèle aînée, tel que suggéré dans le Plan directeur des parcs de la Ville
- 4.2.5. Mettre en place un plan directeur des plateaux sportifs en vue d'en améliorer l'état
- 4.2.6. Améliorer le sentiment de sécurité dans les espaces publics notamment en ajoutant de l'éclairage
- 4.2.7. Encourager le développement d'espaces familles sur le territoire, comme des salles d'allaitement, des salles de bains familiales et des salles de jeux
- 4.2.8. Favoriser les initiatives des organismes pour faire des cuisines collectives
- 4.2.9. Maintenir et développer les infrastructures naturelles favorisant la santé et la qualité de vie des citoyens



Objectif 4.3 : Valoriser les événements et activités rassembleurs contribuant au rayonnement de la Ville

ACTIONS

- 4.3.1. Bonifier les activités de regroupement des citoyens dans les différentes installations de la Ville
- 4.3.2. Continuer de faire connaître les bons coups des entreprises et des organismes du territoire
- 4.3.3. Promouvoir et suggérer une activité familiale gratuite lors des événements tenus ou organisés dans la Ville
- 4.3.4. Actualiser et mettre en œuvre le plan de tourisme sportif
- 4.3.5. Implanter la campagne promotionnelle : Ici on est accueillants!
- 4.3.6. Bonifier les Rendez-vous citoyens en y apportant un volet social (familles, aînés)

Conclusion

Cette nouvelle politique de développement social qui inclut la politique familiale et la démarche MADA est ambitieuse. Elle se veut un reflet du travail collaboratif avec le milieu et cherche à améliorer les conditions de vie des Campivallensiens. Chaque action sera réfléchie selon les bonnes pratiques pour augmenter les conditions de succès. Il importe aussi d'avoir une cohérence et complémentarité des politiques et plan d'action en vigueur.

Le comité de suivi de la politique restera à l'affût des opportunités d'aller plus loin. Une reddition de compte sera faite annuellement au comité consultatif en développement durable.

Complément d'information : statistiques

SCOLARITÉ, FORMATION ET PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Selon l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle de 2012, la proportion des enfants de maternelle vulnérables dans au moins un domaine de développement est de 34,8 % sur le territoire du Suroît, comparativement à 24,1 % en Montérégie. Le tableau ci-bas fait référence au territoire de RLS du Suroît, soit le réseau local de service qui représente le territoire du CLSC Beauharnois-Salaberry.



PROPORTION D'ENFANTS À LA MATERNELLE VULNÉRABLES SELON LES DOMAINES DE DÉVELOPPEMENT ET DANS AU MOINS UN DOMAINE, RLS DU SUROÏT, MONTÉRÉGIE ET QUÉBEC, 2012

	Santé physique et bien-être	Compétences sociales	Maturité affective	Développement cognitif et langagier	Habiletés de communication et connaissances générales	Au moins un domaine	
	%	%	%	%	%	%	
RLS du Suroît	16,5 (+)	12,3 (+)	14,1 (+)	16,1 (+)	14,1	34,8 (+)	150
Montérégie	8,7 (-)	8,1 (-)	9,1 (-)	9,7	9,7 (-)	24,1 (-)	3 710
Québec	9,5	9,0	9,7	10,0	10,8	25,6	19 910

Nombre : Population estimée des enfants de maternelle vulnérables dans au moins un domaine de développement.

(+)/(-) : Population significativement supérieur (+) ou inférieur (-) à celle du reste du Québec

Source : Institut de la statistique du Québec. Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle, 2012

En 2016, 26 % des Campivallensiens de 25 ans et plus qui n'ont obtenu aucun diplôme, au Québec, 17,8 %. La proportion de décrochage scolaire est de 23,6 % par rapport à 13,4 % en Montérégie.

Environ 1150 élèves sont inscrits à la formation générale des adultes et 740 élèves inscrits à la formation professionnelle. Il y a 521 étudiants du Cégep qui proviennent de Salaberry-de-Valleyfield et 1782 viennent de l'extérieur.

Dans les dernières années, un regroupement de partenaires a vu le jour pour travailler la réussite éducative et sociale sur le territoire. De plus, il y a aussi un comité d'éveil à la lecture et à l'écriture Hilalu qui met de l'avant différents projets pour susciter l'envie de lire et d'écrire chez les enfants de 0-5 ans.

SAINES HABITUDES DE VIE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

La Ville de Salaberry-de-Valleyfield compte environ 100 parcs et espaces verts, plus de 85 kilomètres de pistes cyclables et 5 ruelles vertes qui visent à améliorer la qualité de son milieu de vie, à tisser des liens avec les membres de son voisinage, à apaiser la circulation et sécuriser les déplacements et à contribuer à la réduction des îlots de chaleur urbains.

En 2017, la Ville a adopté une politique alimentaire venant donner des orientations aux infrastructures sportives et municipales, ainsi que dans les événements organisés dans la Ville, afin de rendre les environnements plus favorables à une saine alimentation. Malgré plusieurs campagnes antitabac, un peu plus de 20 % de la population fume. De son côté, le réseau scolaire favorise les saines habitudes de vie par la mise en place d'activités sportives et en encourageant des choix alimentaires sains.

À Salaberry-de-Valleyfield, plusieurs organisations se dévouent à soulager la faim et à offrir une saine alimentation aux populations vulnérables. Entre autres, le Service alimentaire communautaire a desservi 4560 personnes par 1895 dépannages en 2017-2018 et le Café des deux pains a servi 20532 repas. La Popote roulante dessert un peu plus de 635 bénéficiaires.



HABITATION, LOGEMENT, LOGEMENT SOCIAL ET ABORDABLE

Plus de 40 % des gens qui vivent en logement habitent dans un logement ayant été construit avant 1971. Il y a 6,8 % de ces logements qui nécessitent des réparations majeures. Les quartiers Champlain, Georges-Leduc et Jules-Léger ont des proportions supérieures à 8,5 %. À ce jour, on estime à 700 résidences qui ont des caves en terre battue.

La Ville est reconnue pour sa proactivité dans le développement du logement social et abordable. Sur la liste d'attente de l'Office Municipal d'Habitation, on constate plus de 100 familles en attente pour 71 logements et plus de 325 personnes de 50 ans et plus pour 259 logements.

En moyenne, 30 % des locataires consacrent 30 % et plus de leur revenu aux coûts de son logement. Le prix moyen d'un logement s'élève à 644 \$ par mois. Le prix moyen de revente d'une maison unifamiliale est de 186000 \$. Pour répondre aux besoins croissants de la population vieillissante, la Ville voit l'émergence de résidences privées pour personnes âgées.

Le comité logement a fait 671 interventions en 2018-2019 à Salaberry-de-Valleyfield. De plus, en 2018, lors du dénombrement dans la Ville, il y avait environ 366 personnes en situation d'itinérance et 1172 personnes à risque.

Enfin, la Ville s'est dotée d'un règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale pour protéger le patrimoine bâti.



LOISIRS ET SPORTS

Il y a 19 organismes sportifs et 26 organismes sociorécréatifs, scientifiques et touristiques qui sont accrédités à Salaberry-de-Valleyfield pour toutes les clientèles. L'offre sportive pour les Campivallensiens est diversifiée. La Ville est fière de soutenir la pratique sportive en diminuant les coûts d'inscription et en donnant des contributions financières à différents organismes afin d'avoir des plages horaires gratuites. La Ville est proactive dans les aménagements urbains. Par exemple, en 2018, la Ville a inauguré un circuit de Benchfit et de Trekfit : un circuit de remise en forme urbain. Le Parc régional des Îles de Saint-Timothée offre une multitude d'activités de plein air sur les quatre saisons.

Malgré tout, selon une enquête locale de 2012, les principales raisons qui empêchent les jeunes de faire plus d'activités physiques ou sportives sont : le manque de temps des parents ainsi que le coût des activités et de l'équipement.

En 2011, la Ville a reçu les Jeux du Québec d'hiver et en 2019, Salaberry-de-Valleyfield a été l'hôte des Olympiques spéciaux Québec.

ACCESSIBILITÉ AUX RESSOURCES ET AUX SERVICES POUR LES CLIENTÈLES VULNÉRABLES

Une carte du citoyen est mise à la disposition des Campivallensiens pour obtenir des accès gratuits ou des tarifs réduits à un ensemble d'activités. Il y a environ 13900 cartes en circulation.

Il est difficile d'avoir accès à certains professionnels de la santé à Salaberry-de-Valleyfield et particulièrement à un médecin de famille.

La Ville se dote annuellement d'un plan d'action à l'égard des personnes handicapées pour éliminer les obstacles à l'intégration sociale et professionnelle. On estime, selon les données de 2012, qu'il y aurait 3900 personnes, de 15 ans et plus, vivant avec une incapacité dont 1075 auraient une incapacité très grave.

En 2017, 645 enfants de 5 à 12 ans étaient inscrits au Camp de jour dont 40 enfants inscrits au programme d'accompagnement pour les jeunes à besoins spécifiques. La Ville offre aussi une programmation estivale de loisirs pour les jeunes de 13 ans et plus qui ont des besoins spécifiques.





INFORMATION ET COMMUNICATION

La Ville est très dynamique dans les communications et travaille à rendre les outils plus attractifs. Plusieurs médias sont mis à profit pour rejoindre les citoyens : journaux, radio, site Internet, affiches aux entrées de la ville, annonce au cinéma, bulletin municipal, médias sociaux, etc. En 2017, la Ville a publié 116 communiqués et a fait 21 conférences de presse. La Ville consulte de plus en plus les citoyens sur différents sujets pour améliorer son offre de service : sondage, consultation publique, etc.

Les pages du site Internet les plus regardées : Transport maritime, la page d'accueil du site, le rôle d'évaluation et les événements. Du côté de Facebook, les publications les plus populaires concernent la Méga Fête, l'arrivée des bacs noirs, les nouvelles plantations d'arbres et les pistes cyclables.

EMPLOI ET ÉCONOMIE

Les 18-64 ans représentent 60 % de notre population, ce qui fait environ 24400 personnes en âge de travailler. Il y a 8,3 %, des 15 à 64 ans, qui sont sans emploi, comparativement à 5,9 % en Montérégie. Le revenu moyen après impôt est de 30654 \$, tandis qu'au Québec, il est de 34887 \$. Les quartiers Robert-Cauchon, Georges-Leduc et Champlain ont des moyennes inférieures aux autres quartiers.

On compte 26 entreprises d'économie sociale qui génèrent 299 emplois. Il y a 1473 entreprises/commerces à Salaberry-de-Valleyfield. Plusieurs entreprises choisissent Salaberry-de-Valleyfield comme pôle de développement économique à cause de sa position stratégique, notamment dû au Port de Salaberry-de-Valleyfield et à la proximité des frontières ontarienne et américaine.

IMPLICATION COMMUNAUTAIRE

La Ville a adopté en 2015 sa politique de soutien et d'accréditation des organismes. Il y a 93 organismes accrédités, dont 26 organismes communautaires. Il y existe 8 concertations locales qui traitent de différents enjeux : Petite enfance, Jeunesse, Persévérance scolaire, Personnes âgées, Personnes handicapées, Sécurité alimentaire, Violence conjugale faite aux femmes et aux enfants et Itinérance. Les tables de concertation sont très dynamiques et proactives avec des plans d'action précis.

On estime à 2500 les bénévoles sur le territoire en y incluant les organismes, groupes sportifs et les événements. La Ville sollicite la participation citoyenne à travers différents comités de travail (comité de pilotage de la politique en développement social, comité consultatif en développement durable, comité sur la toponymie...).

DÉPLACEMENT, TRANSPORT COLLECTIF ET ADAPTÉ

Seulement 7 % des Campivallensiens utilisent un transport autre que la voiture pour aller au travail comparativement à 15,6 % en Montérégie et à 20,8 % au Québec. Cet écart peut être expliqué en partie par les lieux de travail qui sont situés souvent à l'extérieur.

Le Taxibus est un service de transport collectif qui est simple, pratique et économique. Les 8515 usagers peuvent se promener à travers 410 arrêts à Salaberry-de-Valleyfield. Comme dans la plupart des villes en périphérie des grands centres urbains, Salaberry-de-Valleyfield a son lot de défis pour le développement du transport en commun. Le transport adapté regroupe 8 municipalités et on y compte 935 usagers.

Dans les dernières années, le réseau cyclable s'est beaucoup développé. En incluant la route verte, il y a 86,3 km de piste cyclable. Toutefois, il reste les enjeux d'interconnexion à développer entre les différents quartiers.



SÉCURITÉ ET TAUX DE CRIMINALITÉ

Pour cette section, trois indicateurs ont été retenus : sécurité publique, sécurité incendie et industrielle.

En 2017-2018, selon la Sûreté du Québec, il y a eu 729 événements criminels qui sont survenus à Salaberry-de-Valleyfield qui étaient des crimes contre la personne, 834 crimes contre la propriété et 229 interventions en lien avec la loi réglementant les drogues et stupéfiants. Des projets concertés avec des organismes et partenaires ont actuellement lieu sur le territoire sur différents enjeux dont les conséquences négatives de la fugue et la criminalité.

Il y a présentement 45 personnes inscrites sur la liste de Secours adapté (programme offrant une aide pour évacuer en situation d'urgence). En 2017, le service de sécurité incendie a reçu 703 appels d'intervention incendie.

Aussi, depuis 2006, le comité mixte municipal et d'industrie regroupe environ 40 joueurs provenant de différents milieux : municipal, industries, ministères provincial et fédéral, partenaires, citoyens. Le CMMI a pour but de prévenir les accidents majeurs, d'analyser, d'informer et de communiquer sur les risques.

Malgré que nous ne puissions pas quantifier, il semble y avoir un sentiment d'insécurité quant à la vitesse des automobilistes dans les quartiers résidentiels.

Sources d'information

- Statistique Canada
- Institut de la statistique du Québec
- Indicateurs de développement des communautés
- Déterminants de la négligence et de la maltraitance
- Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle
- Enquête locale auprès des adolescents du regroupement Vie en forme
- Centre Intégré de Santé et Services Sociaux de la Montérégie-Ouest
- Office des personnes handicapées

ORGANISMES ET PARTENAIRES

- Centre de formation professionnelle Pointe-du-Lac
- Collège de Valleyfield
- Service alimentaire communautaire
- Café des deux pains
- Popote roulante
- Office Municipal d'habitation
- Comité logement de Valleyfield
- Cité des arts et des sports
- Pôle d'économie sociale Vallée du Haut St-Laurent
- Taxibus / Transport adapté
- Sureté du Québec

PLAN D' ACTIONS ET POLITIQUE MUNICIPALE

- Plan d'action en développement durable avec une majeure en environnement
- Politique alimentaire
- Politique de soutien et de reconnaissance

